

Pulnoy

EN BREF



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'été est là avec son cortège de loisirs de plein air, de moments conviviaux, de farniente au soleil, mais aussi de maisons grandes ouvertes sur l'extérieur...

Depuis quelques mois, les communes du Grand Nancy font face à une recrudescence de cambriolages. La grande majorité concerne des vols avec effraction dans les résidences principales, les zones pavillonnaires étant particulièrement touchées. Souvent vides dans la journée, protégées par des haies, elles laissent le champ libre aux voleurs.

Pulnoy n'est malheureusement pas épargnée et certains habitants m'ont déjà fait part de leur inquiétude. Je compatis aux traumatismes engendrés par un cambriolage ; sachez que la municipalité reste évidemment active avec les services de l'Etat pour lutter contre ces atteintes à la propriété individuelle.

La prévention des cambriolages est l'affaire de tous. Dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, la police nationale et la police municipale sont vos interlocuteurs privilégiés.

N'hésitez pas à leur signaler vos dates d'absence : une surveillance régulière sera effectuée.

N'hésitez pas à signaler tout véhicule, tout démarcheur qui vous semble suspect.

De plus, la vidéo tranquillité installée sur les espaces publics nous apporte de précieuses indications qui, rapportées lors de rencontres hebdomadaires avec la police nationale, permettent de détricoter le fil rouge d'investigations en cours.

N'hésitez pas également à demander conseil à nos policiers municipaux et soyez attentifs à chaque instant : il faut être conscient de notre vulnérabilité individuelle et la compenser par la force de la solidarité et des précautions personnelles.

Des dispositifs comme les "Voisins Vigilants", qui regroupent certains Pulnéens, témoignent de la possibilité d'engagements communs.

La municipalité est aux côtés de la Préfecture et des services de police nationale pour initier une action publique plus adaptée à notre territoire, dont la mise en place sera assurée à la rentrée.

La période étant tout de même à la détente, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et une prudence de tous les instants sur les routes pour ceux qui partent.

Le Maire,
Michelle PICCOLI

Plus d'infos sur www.pulnoy.fr

Hôtel de Ville - 2 rue du Tir - 54425 Pulnoy - Tél. 03 83 29 16 64 - Fax. 03 83 29 69 62

Envoyez vos coordonnées postales à webmaster@pulnoy.fr pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

N° 96

Juillet 2014

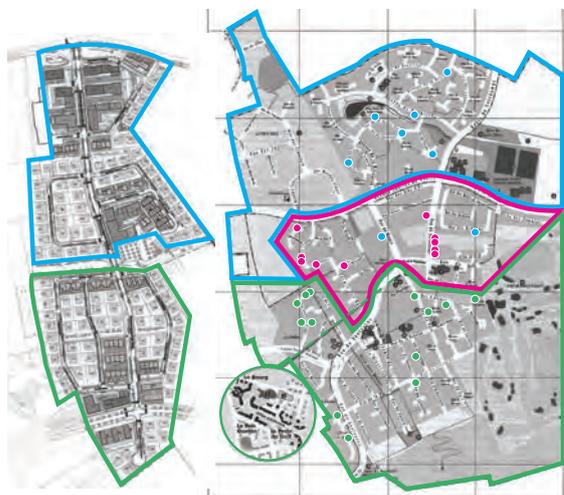
Sauveteurs volontaires de proximité (SVP)

2 minutes : c'est le délai pendant lequel une vie a le plus de chances d'être sauvée en cas de malaise cardiaque.

La ville de Pulnoy dispose actuellement de 31 SVP. Ces hommes et ces femmes, volontaires, ont suivi une formation gratuite de 3h. Dans le cadre du plan Grand Nancy Défib', ils assurent des permanences, selon leurs disponibilités, durant lesquelles ils ont en leur possession un défibrillateur cardiaque.

Ces citoyens sont prévenus par le SAMU dès qu'un incident cardiaque se produit à proximité de leur domicile. **Ils interviennent alors, avant les services de secours, pour prodiguer les premiers gestes et multiplier ainsi les chances de survie de la victime.**

31 Sauveteurs Volontaires de Proximité pour une ville comme Pulnoy, qui compte près de 2000 foyers et bientôt plus de 5000 habitants, **ce n'est pas suffisant**. De plus, les 3 secteurs d'intervention ne sont pas équitablement couverts.



Pour augmenter toujours davantage l'efficacité du dispositif, le recrutement de nouveaux Sauveteurs Volontaires de Proximité est nécessaire.

Si vous souhaitez intégrer le dispositif et devenir, vous aussi, un héros du quotidien, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie :

Hôtel de ville - 2, rue du Tir - 54425 PULNOY
03 83 29 16 64 - webmaster@pulnoy.fr

Nouvel interlocuteur pour vos réservations de salle et/ou de matériel

Après de nombreuses années de service auprès de la population de Pulnoy, Catherine Dieux a pris sa retraite.



Également en charge de la coordination de la sécurité civile, **Carole Castela** a pris la relève.

Réservation de salle, de matériel, demande d'autorisation de tenue d'une buvette, de prolongation de soirée... elle **est désormais votre interlocutrice privilégiée.**

Les tarifs et formulaires sont à votre disposition sur www.pulnoy.fr, dans la rubrique "Infos et services".

Une page se tourne pour les élèves de CM2

La commune et l'Association Locale de Parents d'Élèves (ALPE) de Pulnoy ont offert, en fin d'année scolaire, un dictionnaire à chaque élève arrivant au terme du cycle élémentaire.

Une façon de leur souhaiter bon vent pour l'entrée au collège et de leur fournir **un outil indispensable pour comprendre le monde qui les entoure.**



Pique-nique intercantines

Les enfants inscrits aux services de restauration des deux groupes scolaires de Pulnoy se sont retrouvés pour un pique-nique.

Sous un soleil radieux, sandwiches et chips avalés, tous ont pu rire et se défouler ensemble lors des jeux qui ont suivi, avant de rejoindre leurs classes respectives.



Résidences Vertes : le quartier se dévoile



Les 17 et 24 juin, élus et agents des services municipaux ont découvert le chantier à travers une visite guidée organisée par CIRMAD, aménageur de la ZAC.

Au programme : une présentation détaillée du quartier avec **visite d'un appartement de Meurthe-et-Moselle Habitat et du nouveau centre de rencontre** (réalisé avec le soutien de la CARSAT Nord-Est).

Ce dernier avait d'ores et déjà été présenté à Emilie Humbert, présidente des Seniors de Pulnoy, lors d'une visite de chantier au cours du mois de mai.

Le chantier a pris de l'avance grâce à un hiver plutôt clément.

Les premiers locataires de logements collectifs pourront s'installer dès décembre, alors que certains propriétaires de pavillon individuel ont annoncé leur arrivée dès cet été.

Changement de décors rue de Savoie

Le portique qui délimite l'entrée de la rue de Savoie va disparaître.

Suite à la vente de la majorité des habitations de la rue, initialement proposées à la location par Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH) et en écho à la rétrocession de la voirie au Grand Nancy, l'avenir du portique a soulevé quelques questions.

Une concertation a été organisée avec les riverains, les représentants de MMH et les services municipaux au début du mois de juin.

Considérations règlementaires, esthétiques, pratiques, financières... ont été abordées.

À l'unanimité et sans aucune hésitation, les habitants ont exprimé leur souhait de le voir disparaître.

Madame le Maire et son équipe, ainsi que le bailleur en ont pris bonne note.

Le retrait devrait être effectif en septembre prochain.

S I M U L A T I O N



A v a n t



A p r è s

Recensement

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



Pour tout savoir sur la Journée
de Défense et de Citoyenneté :
www.defense.gouv.fr/jdc

Bougez, pédalez !

Afin de conjuguer écologie et plaisir, pensez au VélOstan.

6 d'entre eux, dont 1 équipé d'un siège bébé, sont **disponibles à la location en mairie**.

De 2 € la demi-journée à 80 € pour l'année, il y a forcément une formule qui peut vous convenir.

Plus d'infos sur www.pulnoy.fr
et à l'accueil de l'Hôtel de Ville

Repas de la ville

Vous êtes Pulnéens et vous avez 65 ans ou plus : faites-vous connaître auprès du Pôle Social Famille Jeunesse.

Vous recevrez bientôt une **invitation pour un déjeuner dansant** prévu au centre socioculturel, le samedi 18 octobre, en compagnie des Seniors de Pulnoy.

Pôle Social Famille Jeunesse : 2 rue du Tir
03 83 29 87 90

Règles d'urbanisme respectées

Cadre de vie agréable, bons rapports de voisinage assurés



Chacun est acteur de son environnement. À ce titre et pour que Pulnoy reste une ville dans laquelle il fait bon vivre, des règles simples doivent être respectées.

Un guide, réalisé par les services municipaux est à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Vous y trouverez des infos utiles en matière de règles d'urbanisme s'appliquant à Pulnoy.

Nous tenons, ici, à attirer votre attention sur le fait que les riverains des voies publiques doivent assurer **le nettoyage et l'entretien des trottoirs et cheminements piétons** (balayage, désherbage, déneigement...).

Ils ont également pour obligation **l'élagage de leurs arbres et plantations**. Ainsi, les haies ne peuvent déborder sur l'espace public, ni dépasser une hauteur maximale de 2m.

En complément de ces actes de civisme, les services municipaux s'occupent de l'entretien régulier et de la conservation des espaces verts et voiries.

Ces règles sont inscrites dans l'arrêté municipal du 06/03/1996.

Collecte de

Pulnoy Accueil Solidarité (PAS)

PAS organise trois braderies chaque année, dont les bénéfiques permettent de venir en aide aux familles pulnoyennes en difficultés.

Avant de jeter vos objets, jouets, livres, vêtements, etc. devenus inutiles, demandez-vous **s'ils pourraient servir à quelqu'un**.

Si la réponse est «oui», **déposez-les au Bureau des Associations**.

Du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h à 18h

Libre Expression Politique

Rentrée 2014 : l'École reste gratuite à Pulnoy, mais pas le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) !...

(1) Malgré l'aide de l'Etat de 22600 € pour nos 452 enfants scolarisés,
(2) malgré l'aide potentielle de la CAF de 24400€ (54€ par enfant participant aux TAP),

(3) malgré la regrettable décision en 2013 d'une augmentation spécifique de 2% (sur 4) des impôts communaux pour financer ce nouveau temps d'activités pour TOUS (près de 37000€ de rentrée fiscale supplémentaire),
(4) contrairement à la majorité des communes voisines,

la municipalité a décidé de faire payer aux parents ce nouveau temps d'activité périscolaire 0,50€/j donc 72€/an/enfant, soit une contribution parentale potentielle de plus de 32000€!!!

Au total 116000€ de financement sans l'aide de la mairie !

Sachant que le prix de revient estimé par notre mairie serait d'environ 5€/semaine/enfant, soit 81300€ pour 452 enfants () :

où passeraient les 34700 euros trop perçus ?!...

ce serait plus que le prix demandé aux parents !!

A l'heure où l'Etat appelle à l'effort national, où est celui de notre municipalité ?... Après les impôts, cette nouvelle « facturation des nouveaux rythmes scolaires » aux parents frise l'indécence !

Vos élus d'opposition

Dominique DEVITERNE, Patrice HAUSERMANN, Isabelle BOHN, Jean ENEL

Conformément au souhait exprimé par les élus d'opposition, le texte qu'ils ont transmis à l'Hôtel de ville a été retranscrit à l'identique dans cette colonne.

Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires imposés par les pouvoirs publics, la commune a mené une large concertation. Ces nombreux et fructueux échanges ont permis d'élaborer un dispositif permettant de satisfaire les attentes du plus grand nombre. Que les participants soient ici remerciés pour leurs contributions qui ont permis au Conseil Municipal de valider la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans sa séance du 19 juin dernier.

Concernant l'aspect financier de ce dispositif, il y a lieu de préciser que la commune participera au financement de la réforme des rythmes scolaires à hauteur de 21 000 € (mercredi matin + Temps d'Activités Périscolaires), soit environ 2/3 du coût résiduel (aides de l'État et de la CAF déduites), la participation demandée aux parents couvrant le 1/3 restant.

L'association ALPE organisant les TAP pour les écoles primaires, la commune lui reversera logiquement une partie de l'aide de l'État, selon ses effectifs.

La salle multi-activités, construite sur le site de l'école de la Masserine et autofinancée en partie par l'augmentation d'impôts de 2 % (environ 24 000 €) votée l'année dernière, permettra un accueil de qualité des élèves fréquentant les TAP. Pour les élèves du groupe scolaire de la Moissonnerie, les TAP seront organisés dans les locaux mis à disposition pour les activités périscolaires, déjà adaptés.

Bien entendu, un suivi attentif sera mis en place par la commune dès la prochaine rentrée, afin que cette nouvelle organisation des rythmes scolaires se déroule dans les meilleures conditions.

Pour la majorité : Gilbert Nicola, Adjoint délégué aux finances